



duchosal berney

duchosal berney sa

rue du rant 8
case postale 6540
1211 Genève 6
t 058 234 92 00
f 058 234 92 11

duchosalberney.ch

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
aux Membres de l'

**Association Hôpiclowns
Genève**

pour l'exercice 2019



duchosal berney

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Aux Membres de l'

Association Hôpiclowns Genève

duchosal berney sa

rue du nant 8
case postale 6540
1211 Genève 6
t 058 234 92 00
f 058 234 92 11

duchosalberney.ch

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Association Hôpiclowns pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre.

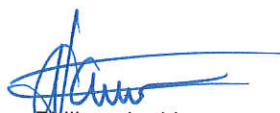
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Duchosal Berney SA


Caroline Jindra
Experte-réviser agréée
Réviser responsable


Philippe Lathion
Expert-réviser agréé

Genève, le 16 avril 2020
CJ/SM/19Z.083/A9

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018
Actifs circulants		
Liquidités	672'432.98	599'736.47
Actifs de régularisation	34'711.70	49'112.21
Total Actifs circulants	707'144.68	648'848.68
TOTAL ACTIF	707'144.68	648'848.68
PASSIF	31.12.2019	31.12.2018
Capitaux Etrangers à Court terme		
Passifs transitoires	47'825.95	9'269.25
Provisions	7'636.35	7'636.35
Total Capitaux Etrangers à Court terme	55'462.30	16'905.60
Capitaux Etrangers à Long terme		
Fonds affectés	0.00	0.00
Total des fonds Etrangers	55'462.30	16'905.60
Capital au 1er janvier	631'943.08	561'300.53
Résultat de l'exercice	19'739.30	70'642.55
Capital au 31 décembre	651'682.38	631'943.08
Total Fonds Propres	651'682.38	631'943.08
TOTAL PASSIF	707'144.68	648'848.68



h^ôpiclowns
Genève

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

CREDIT	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations et dons personnes physiques	194'245.80	265'801.54
Cotisations et dons personnes morales	144'368.44	109'151.57
Dons fondations	191'250.00	257'835.00
Dons communes	42'551.30	31'870.00
Manifestations promotionnelles	35'808.86	37'058.00
Honoraires	26'967.40	25'677.25
Ventes et autres produits	2'185.90	4'329.10
Revenu de dons affectés	0.00	0.00
Don unique - Ladie's Lunch	40'000.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	677'377.70	731'722.46
DEBIT		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel		
Salaires et rémunérations de la compagnie	360'859.35	355'089.05
Salaires et rémunérations de l'administration	86'504.15	84'082.80
Charges sociales	100'200.40	96'827.91
	547'563.90	535'999.76
Autres charges d'exploitation		
Honoraires interventions clownesques extérieures	22'528.00	15'555.60
Formation continue des clowns	2'042.55	10'131.80
Supervisions, évaluation clowns	2'400.00	2'250.00
Frais de personnel	776.70	1'460.00
Matériel d'animation	1'444.70	1'254.50
Café clowns, location salle et aménagement	2'612.15	1'083.95
Loyer	13'200.00	13'200.00
Assurances	406.30	406.30
Frais de secrétariat et assemblées	7'093.10	7'062.50
Télécommunications	1'256.10	1'480.75
Frais de déplacements et représentation	2'357.20	1'551.60
Cotisations	2'270.45	3'150.50
Honoraires	2'290.70	2'471.94
Communication, promotion, "Nez en +"	47'209.95	61'932.48
	107'887.90	122'991.92
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	655'451.80	658'991.68
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERETS	21'925.90	72'730.78
Intérêts créanciers	14.10	27.20
Frais financiers	-2'200.70	-2'115.43
RESULTAT DE L'EXERCICE	19'739.30	70'642.55



ASSOCIATION HOPICLOWNS

Notes annexes aux Etats financiers Pour l'exercice du 01.01.2019 au 31.12.2019

1) Nom de l'organisation

L'Association Hôpiclowns est une association au sens des articles 60 et suivants du code civil.

Son siège est situé au 9, avenue Sainte-Clotilde, Genève

Elle a notamment pour but de :

- d'offrir des prestations clownesques régulières en milieu hospitalier et dans des institutions spécialisées du canton de Genève.
- elle est reconnue d'utilité publique, la compagnie Hôpiclowns est composée de 14 clowns professionnels et rémunérés comme tels.
- La compagnie intervient à l'Hôpital des Enfants de Genève (75% de son activité), à l'Hôpital de Loëx, à l'EMS Happy Days et à la résidence Le Pacifique à Etoy (durant 1 mois), ainsi que dans deux institutions spécialisées, le foyer Clair Bois-Pinchat, le Centre de rééducation et de réadaptation de la Roseaie (CRER) et les centres d'hébergement collectif d'Anières et des Tattes (aide aux migrants - Hospice Général).

2) Composition du comité

Président :	Mme Rorive Feytmans Brigitte
Vice-Présidente :	Mme Cortellini Béatrice
Trésorier :	Mme De Sero Alma
Membres :	M. Agraniou Ali
	Mme Lataillade Laurence
	M. Raval Serge
	Mme Scolari Muriel

3) Statut fiscal

L'Association est exonérée de l'impôt cantonal et communal et de l'impôt fédéral direct depuis le 31.12.2008 pour une période à durée indéterminée.

4) Organe de révision

L'Organe de révision est la société Duchosal Berney SA

5) Transactions avec parties liées

Aucune

6) Principes comptables

a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de « l'Association Hôpiclowns » ont été établis conformément aux statuts de « l'association Hôpiclowns » et aux dispositions applicables du Code des obligations.

b. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

c. Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de boucllement

d. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges sociales et des produits sur l'exercice concerné.

e. Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du boucllement.

f. Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

g. Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

h. Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique "fonds affectés" par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés". Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une "utilisation de fonds affectés"

7) Liquidités

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Caisse	808	1'109
Compte Postinance 17-488126-1	199'380	183'830
Compte BCGE 5029.71.24	322'993	272'833
Compte BCGE Z3205.32.92	147'506	139'552
Compte Paypal	1'746	2'413
Total liquidités	672'433	599'736

8) Provisions

	Solde au 1.1.2019	Constitution 2019	Utilisation 2019	Dissolution 2019	Solde 31.12.2019
2019					
Provision pour aménagement des locaux	4'701	0	0	0	4'701
Provision costumes pour la compagnie	1'936	0	0	0	1'936
Provision Jingle	1'000	0	0	0	1'000
Total provisions 2019	7'636	0	0	0	7'636

9) Fonds affectés

	Solde au 1.1.2019	Attribution 2019	Utilisation 2019	Transferts 2019	Solde 31.12.2019
2019					
Fonds affectés	0	0	0	0	0
Total fonds affectés 2019	0	0	0	0	0

10) Subventions reçues

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Communes	42'551	31'870
Total subventions	42'551	31'870

11) Dons, legs et cotisations reçus (Hors Communes)

	2019	2018
Fondation Alfred et Eugénie Baur	0	15'000
Fondation Alfred Loppacher et Hélène Mettler	5'000	
Fondation André Cyprien	25'000	25'000
Fondation Anita Chevalley	1'000	1'000
Fondation Assura	5'050	5'000
Fondation Canisi	2'000	
Fondation Charles Curtet pour les handicapés	4'000	
Fondation Charles et Michel Induni	10'000	10'000
Fondation Chrisalynos	2'000	2'000
Fondation Coromandel	20'000	30'000
David Bruderer Stiftung	1'000	1'000
Fondation de bienfaisance du groupe Pictet	10'000	10'000
Fondation Dufloateau		
Fondation Dutmala	2'500	
Fondation Emilienne Jaton		5'000
Fondation Gandur		5'000
Fondation Infantia		5'000
Fondation International Maria Francisca		1'000
Fondation Jan Baron Mladota	2'000	5'000
Fondation Jane Stale Erzinger		1'000
Fondation Johann et Luzia Graessli	3'000	3'000
Fondation La Colombe	10'000	
Fondation Lombard Odier - Fonds Jean Pastre	5'000	
Fondation Madeleine	7'500	7'500
Fondation NAK-Humanitas	5'000	
Fondation Paul und Ida Rohner	2'000	2'000
Fondation Pierre et Claude Chessex	5'000	
Fondation Pierre Mercier	5'000	
Fondation Plein-Vent	15'000	15'000
Fondation pour Genève - Fonds Georges Junod	10'000	20'000
Fondation professionnelle et sociale de Genève	1'000	1'000
Fondation Sana-Juventa		5'000
Hirschmann Stiftung	10'000	
Mccall Macbain Foundation		3'000
Teamco Foundation Schweiz		5'000
Autres fondations	23'200	75'335
Loterie Romande	17'788	
Don unique - Ladie's Lunch	40'000	
Autres dons, legs et cotisations	356'635	412'011
Total dons reçus (Hors Communes)	605'674	669'846

12) Honoraires

Honoraires Clair Bois-Pinchat et Gradelle	5'890	5'890
Honoraires Happy Days	6'259	5'161
Honoraires Résidence Pacific - Etoy		502
Honoraires Migrants	12'048	12'724
Honoraires prestations clowns	2'770	1'400
Total dons reçus	26'967	25'677

13) Résultat exceptionnel, unique ou hors période

L'Association Ladie's Lunch a choisi Hôpiclowns pour l'exercice 2019 pour le versement des recettes provenant des repas qu'elle organise. De par son caractère non récurrent, il s'agit ainsi d'un don unique, qui s'élève à CHF 40'000. Au vu de ce montant, il faut comprendre que le résultat bénéficiaire de l'année 2019 provient essentiellement de ce don exceptionnel.

14) Continuité de l'exploitation

Oui

15) Evénements postérieurs à la date de bilan

Suite aux restrictions édictées par le Conseil Fédéral en raison de la pandémie Covid-19, les prestations clownesques ne peuvent plus avoir lieu. Par conséquent, des mesures de réduction horaire de travail (RHT) ont été entreprises. Les requêtes ont été acceptées par les autorités cantonales, et ce pour la période du 26.03.2020 jusqu'au 25.09.2020. Le ralentissement économique induit par la pandémie risque d'entraîner une baisse des dons et des contributions également. L'Association demeure toutefois en mesure d'affronter la situation difficile pour l'exercice 2020 grâce aux mesures de RHT entreprises d'une part, et du fait du niveau de ses fonds propres et de sa trésorerie à l'ouverture de l'exercice 2020 d'autre part.

16) Rémunération des membres dirigeants

Les membres du comité de "l'Association Hôpiclowns" ne reçoivent pas d'indemnités pour leur engagement.
L'équipe de Direction a perçu en 2019 un salaire brut de CHF 41'753.-- pour un poste de 40 % du 01.01 au 31.12

17) Prestations bénévoles et gratuités

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, des prestations bénévoles d'un volume de 750 heures pouvant être estimées à une valeur de CHF 37'500.-- (CHF 37'500.-- en 2018), ont été offertes à "l'association Hôpiclowns".

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, des prestations de gratuité pour mise à disposition de salles et d'un local par les HUG pouvant être estimées à une valeur de CHF 13'150.--, ont été offertes à "l'association Hôpiclowns".

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, des prestations de gratuité pour la mise à jour de la base de données, intranet et le site internet par M. Sidrik Blal pouvant être estimées à une valeur de CHF 5'000.--, ont été offertes à "l'association Hôpiclowns".

18) Autres informations

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers <i>Garantie de loyer</i>	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant